

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2023

SUITES DE LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE - (N° 1526)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 37

présenté par

Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Éliisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE UNIQUE

Après l'alinéa 33, insérer l'alinéa suivant :

« 9 *bis*. Appelle à la fin de l'impunité des paradis fiscaux européens ; »**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le groupe LFI-NUPES s'oppose au maintien d'un régime d'impunité des paradis fiscaux européens.

Ce régime d'impunité met grandement à mal la construction d'un projet européen respectueux des peuples et de l'environnement. Il contribue grandement à la grande défiance des citoyens européens face à la construction actuelle de l'Union Européenne et prive les différents Etats-membres de recettes fiscales nécessaires à l'adaptation au changement climatique.

Il y a nécessité d'un consentement général à l'impôt. C'est le sens de l'article 14 de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789. Les inégalités criantes de situation entre différents Etats membres ne peuvent être source que d'hostilité au sein de l'Union Européenne.

C'est pour ça aussi que, en accord avec ce qui est fait par nos collègues eurodéputés au Parlement européen, nous souhaitons rappeler que nous appelons à améliorer le processus de décision au Conseil en passant à la majorité qualifiée sur les questions de taxation.